

Dialogue McGill

Mieux communiquer pour mieux soigner

MISER SUR LES FORCES VIVES DES RÉGIONS

Année scolaire 2020-2021

Programme de bourses de leadership communautaire en santé et services sociaux

Sous le leadership des réseaux communautaires d'expression anglaise des régions du Québec visées par le Programme, et en correspondance avec les besoins locaux et régionaux en matière d'accès aux services en anglais, ces bourses assorties d'une obligation de service ont été conçues dans la perspective que les établissements de santé et de services sociaux puissent disposer d'un plus grand bassin de diplômés aptes à fournir des services et en anglais et en français.

BOURSE DE CATÉGORIE 1 ET DE CATÉGORIE 2

SELON DES ÉTUDES RÉUNIES PAR L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ :

<http://www.who.int/hrh/retention/guidelines/fr/>

- Les étudiants issus d'une région éloignée sont susceptibles d'avoir besoin d'un plus important soutien financier.
- Les diplômés issus d'une région éloignée seront plus enclins à retourner exercer à l'extérieur des grands centres.

Le but

Fournir un incitatif financier aux étudiants en provenance des régions du Québec visées par le Programme (voir ci-dessous), possédant une connaissance appropriée du français et de l'anglais, et qui poursuivent des études à temps plein dans le domaine de la santé et des services sociaux hors de leur région (catégorie 1) ou sur le territoire de leur région (catégorie 2) dans une maison d'enseignement reconnue par le gouvernement.

L'engagement du récipiendaire d'une bourse

Pour chaque bourse reçue, le récipiendaire s'engage, après avoir terminé ses études, à travailler dans sa région d'origine, dans un établissement public de santé et de services sociaux ou dans une organisation connexe pour un minimum d'un an.

Régions visées par le Programme

- | | | |
|---------------------------------|----------------------------------|-------------------------|
| 01 Bas-Saint-Laurent | 07 Outaouais | 12 Chaudière-Appalaches |
| 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean | 08 Abitibi-Témiscamingue | 14 Lanaudière* |
| 03 Capitale-Nationale | 09 Côte-Nord | 15 Laurentides* |
| 04 Mauricie et Centre-du-Québec | 10 Nord-du-Québec | 16 Montérégie* |
| 05 Estrie | 11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine | |

* À l'exception des municipalités de la CMM

Montants pour les bourses de catégorie 1

Montant total alloué pour l'année scolaire 2020-2021 : 160 000 \$

- Université : 10 000 \$ par étudiant
- Cégep : 5 000 \$ par étudiant

Montants pour les bourses de catégorie 2

Montant total alloué pour l'année scolaire 2020-2021 : 40 000 \$.

- Université : 5 000 \$ par étudiant
- Cégep : 2 500 \$ par étudiant

Soumission des demandes pour l'année scolaire 2020-2021

Les étudiants doivent envoyer les formulaires de demande requis à la personne-ressource du réseau communautaire participant de leur région au plus tard le 19 mai 2020. La liste des réseaux communautaires participants est incluse dans le Guide de demande.

POUR PLUS D'INFORMATION

- ⊕ Guide de demande de bourse de catégorie 1 et catégorie 2 - Année scolaire 2020-2021
- ⊕ Formulaires de demande de bourse de catégorie 1 et catégorie 2 - Année scolaire 2020-2021

Disponibles à l'adresse suivante : <http://www.mcgill.ca/dialoguemcgill/fr/forms>

RÉSULTATS DU PROGRAMME DE BOURSES

DE 2011
À 2019

302
bourses
allouées

SOIT UN TOTAL DE

1 540 250 \$

NOMBRE DE BOURSES ALLOUÉES PAR RÉGION

Bas-Saint-Laurent : 12
Capitale-Nationale : 22
Mauricie et Centre-du-Québec : 14
Estrie : 23
Outaouais : 33
Abitibi-Témiscamingue : 13
Côte-Nord : 42
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine : 90
Chaudière-Appalaches : 24
Lanaudière : 5
Montérégie : 17
Grande région de Montréal : 7

Dialogue McGill

Mieux communiquer pour mieux soigner

MISER SUR LES FORCES VIVES DES RÉGIONS

Année scolaire 2019-2020

Programme de bourses de leadership communautaire en santé et services sociaux

Sous le leadership des réseaux communautaires d'expression anglaise des régions du Québec visées par le Programme, et en correspondance avec les besoins locaux et régionaux en matière d'accès aux services en anglais, ces bourses assorties d'une obligation de service ont été conçues dans la perspective que les établissements de santé et de services sociaux puissent disposer d'un plus grand bassin de diplômés aptes à fournir des services et en anglais et en français.

BOURSE DE CATÉGORIE 3

SECONDES ÉTUDES RÉUNIES PAR L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ
<http://www.who.int/hrh/retention/guidelines/fr/>

- Les étudiants issus d'une région d'origine qui ont besoin d'un soutien financier
- Les étudiants qui souhaitent exercer à l'extérieur

L'information pour l'appel à candidature des bourses de catégorie 3 sera disponible ultérieurement.

Le soutien financier aux étudiants en provenance des régions du Québec visées par le Programme (voir ci-dessous), possédant une connaissance appropriée du français et de l'anglais, et qui poursuivent des études à temps plein dans le domaine de la santé et des services sociaux sur le territoire de leur région dans un centre de formation professionnelle reconnu par le gouvernement.

L'engagement du récipiendaire d'une bourse

Pour chaque bourse reçue, le récipiendaire s'engage, après avoir terminé ses études, à travailler dans sa région d'origine, dans un établissement public de santé et de services sociaux ou dans une organisation connexe pour un minimum d'un an.

Régions visées par le Programme

- | | | |
|---------------------------------|----------------------------------|-------------------------|
| 01 Bas-Saint-Laurent | 07 Outaouais | 12 Chaudière-Appalaches |
| 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean | 08 Abitibi-Témiscamingue | 14 Lanaudière* |
| 03 Capitale-Nationale | 09 Côte-Nord | 15 Laurentides* |
| 04 Mauricie et Centre-du-Québec | 10 Nord-du-Québec | 16 Montérégie* |
| 05 Estrie | 11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine | |

*À l'exception des municipalités de la CMM

Montants pour les bourses de catégorie 3

Montant total alloué pour l'année scolaire 2019-2020 : 20 000 \$.

- Formation professionnelle de niveau secondaire : 2 000 \$ par étudiant.

Soumission des demandes pour l'année scolaire 2019-2020

Les étudiants doivent envoyer les formulaires de demande requis à la personne-ressource du réseau communautaire participant de leur région. La liste des réseaux communautaires participants est incluse dans le Guide de demande.

POUR PLUS D'INFORMATION

- + Guide de demande de bourse de catégorie 3 - Année scolaire 2019-2020
- + Formulaires de demande de bourse de catégorie 3 - Année scolaire 2019-2020

Disponibles à l'adresse suivante : <http://www.mcgill.ca/dialoguemcgill/fr/forms>

DE 2011
À 2019
DE BOURSES

302
bourses
allouées

SOIT UN TOTAL DE

1 540 250 \$

NOMBRE DE BOURSES ALLOUÉES PAR RÉGION

Bas-Saint-Laurent : 12
Capitale-Nationale : 22
Mauricie et Centre-du-Québec : 14
Estrie : 23
Outaouais : 33
Abitibi-Témiscamingue : 13
Côte-Nord : 42
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine : 90
Chaudière-Appalaches : 24
Lanaudière : 5
Montérégie : 17
Grande région de Montréal : 7

Dialogue McGill

Mieux communiquer pour mieux soigner

MISER SUR LES FORCES VIVES DES RÉGIONS

Année scolaire 2020-2021

Programme de bourses de leadership communautaire en santé et services sociaux

Sous le leadership des réseaux communautaires d'expression anglaise des régions du Québec visées par le Programme, et en correspondance avec les besoins locaux et régionaux en matière d'accès aux services en anglais, ces bourses assorties d'une obligation de service ont été conçues dans la perspective que les établissements de santé et de services sociaux puissent disposer d'un plus grand bassin de diplômés aptes à fournir des services et en anglais et en français.

BOURSE CIBLÉE

Les professionnels de la santé et des services sociaux capables d'offrir des services à la fois en anglais et en français sont sous-représentés dans toutes les régions du Québec. Les bourses ciblées sont destinées aux étudiants qui ne sont pas admissibles aux bourses de catégorie 1, 2 et 3 de Dialogue McGill du fait qu'ils résident dans la grande région de Montréal.

Le but

Fournir un incitatif financier aux étudiants **qui résident dans la grande région de Montréal** (voir ci-dessous), possédant une connaissance appropriée du français et de l'anglais, et qui poursuivent des études à temps plein dans le domaine de la santé et des services sociaux **hors de leur région ou sur le territoire de leur région** dans une maison d'enseignement reconnue par le gouvernement.

L'engagement du récipiendaire d'une bourse

Pour chaque bourse reçue, l'étudiant s'engage, après avoir terminé ses études avec succès, à travailler, pour un minimum d'un an, dans un établissement public de santé et de services sociaux ou dans une organisation connexe sur le territoire desservi par le réseau communautaire et le CISSS ou CIUSSS.

La grande région de Montréal

Voir à la page 10 du Guide de demande la liste des municipalités de chacune des régions ci-dessous qui composent la grande région de Montréal.

06 Montréal

14 Lanaudière

16 Montérégie

13 Laval

15 Laurentides

Montants pour les bourses ciblées

Montant total alloué pour l'année scolaire 2020-2021 : 80 000 \$

Réциpiendaires qui étudient à l'extérieur de la grande région de Montréal :

- Université : 10 000 \$ par étudiant
- Cégep : 5 000 \$ par étudiant
- Programme de formation professionnelle : 2 000 \$ par étudiant

Réциpiendaires qui étudient à l'intérieur de la grande région de Montréal :

- Université : 5 000 \$ par étudiant
- Cégep : 2 500 \$ par étudiant
- Programme de formation professionnelle : 2 000 \$ par étudiant

Soumission des demandes pour l'année scolaire 2020-2021

Les étudiants doivent envoyer les formulaires de demande requis à **la personne-ressource du réseau communautaire participant de leur région au plus tard le 15 juin 2020**. La liste des réseaux communautaires participants est incluse dans le Guide de demande.

POUR PLUS D'INFORMATION

⊕ Guide de demande de bourse ciblée -
Année scolaire 2020-2021

⊕ Formulaires de demande de bourse
ciblée - Année scolaire 2020-2021

Disponibles à l'adresse suivante : <http://www.mcgill.ca/dialoguemcgill/fr/forms>

RÉSULTATS DU PROGRAMME DE BOURSES

DE 2011
À 2019

302
bourses
allouées

SOIT UN TOTAL DE

1 540 250 \$

NOMBRE DE BOURSES ALLOUÉES PAR RÉGION

Bas-Saint-Laurent : 12
Capitale-Nationale : 22
Mauricie et Centre-du-Québec : 14
Estrie : 23
Outaouais : 33
Abitibi-Témiscamingue : 13
Côte-Nord : 42
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine : 90
Chaudière-Appalaches : 24
Lanaudière : 5
Montérégie : 17
Grande région de Montréal : 7